

En ce début de mandature, le Collège communal Braivois présente son programme de politique générale. Celui-ci s'articule autour de 3 enjeux majeurs, pour une politique durable, et s'inscrit dans la continuité de tout ce qui a été entrepris pour le bien-être et le mieux être des braivois. Cette note fait également référence aux différents enjeux pour les 30 années à venir, décrits dans le rapport du CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial).

Cette vision symbolise la volonté « d'alimenter une nouvelle page blanche », permettant de décrire durablement ce que nous voulons pour nous, pour nos enfants et les générations à venir.

Les 3 enjeux majeurs sont :

- **Le défi démographique.**
- **L'emploi local**
- **L'environnement au cœur de ma commune.**

Le défi démographique :

La croissance démographique actuelle nous obligera à établir des choix d'investissements répondant aux nouvelles attentes. Plusieurs outils nous permettront d'orienter cette législature dans une optique de développement durable et de préservation des ressources.

1^{er} outil : programme de développement rural (PCDR).

La reconnaissance obtenue d'un nouveau PCDR permettra,

dès 2013 :

- de finaliser le diagnostic de notre territoire braivois,
- d'inviter la population à une très large consultation populaire permettant de définir les nouvelles attentes des habitants pour leur village et leur commune.
- De mettre en place une nouvelle CLDR.

Dès 2014,

L'approbation de notre PCDR par le Conseil Communal et par la CRAT.

Réalisation des 1^{ères} fiches d'avant-projet.

Dès 2015,

Définition des priorités à retenir et planification des projets.

Cet axe prioritaire soutenu par des subventions de l'ordre de 60 et 80% par la Région Wallonne permettra d'envisager des projets d'infrastructures et d'importance.

Le Collège y voit l'opportunité de quelques piste de réflexion telles que :

- La création d'une nouvelle crèche au centre de l'entité ;
- L'extension des écoles communales de Braives en concertation avec l'UPEB et l'école libre Notre-Dame ;
- Le réaménagement de la salle Void9 à Cipllet et de ses pourtours en espace d'accueil et de convivialité ;
- La création d'un pôle « multi-services » en décentralisation dans nos villages (ex : courses à domicile pour personnes isolées, décentralisation de certains services administratifs..) ;
- L'extension des zones inondables ;
- Le réaménagement de la place du Carcan à Braives en espace de détente et intégrant l'avenir de la salle du Roxy ;
- La poursuite des aménagements de mobilité douce et de sécurité dans toute l'entité afin de poursuivre le Plan Communal de Mobilité (PCM) ;
- La sauvegarde d'un lieu de rencontre pour les habitants de Tourinne-la-Chaussée ;
- La mise en valeur de la Butte Saint-Sauveur à Pitet et de son ancestral « jet de la poire » ;
- L'ouverture publique de la plaine de jeux de Ville-en-Hesbaye à l'ensemble de la population (actuelle plaine de jeux de l'Amitié Villoise) ;
- La rénovation de la place de l'Eglise d'Avennes et des pourtours (allée de l'église et ancien cimetière) ;
- L'aménagement de pistes cyclables reliant les villages et principalement le RAVEL (ex : liaison Cipllet vers Avennes et vers Ville-en-Hesbaye, traversée sécurisée de la N64 pour les Tourinois) ;
- La reconnaissance du Village du Saule à Latinne-Hosdent
- La réalisation d'une plaine de jeux et/ou d'un espace multisports par village

L'aménagement des abords de la salle Emile COLPIN de Fumal .

2^e outil : le Plan Communal de Mobilité et de Sécurité.

Depuis 2004, la reconnaissance de notre plan communal de mobilité, nous permet d'envisager les investissements nécessaires aux différents modes de déplacements.

L'augmentation du coût de l'énergie fossile devrait inciter au remplacement progressif de la voiture à combustible fossile par de nouveaux comportements visant à une logique de co-modalité. Pour les petites distances, on privilégiera les modes actifs (piétons et vélos), pour les moyennes distances, la voiture électrique et pour les longues distances, les transports en commun.

- Cette analyse nous invite à poursuivre nos actions et♦:
- Développer le processus des Plans de Déplacement Scolaire en encourageant la marche, en favorisant l'utilisation du vélo, en incitant à l'utilisation des transports publics, en développant le covoiturage ;
- Améliorer l'accompagnement des élèves à vélo vers leur école en utilisant une « charrette à cartables » ;
- Création d'un réseau sécurisé et balisé de pistes cyclables et de modes doux reliant les villages de l'entité ;
- Solliciter à nouveau les TEC afin d'augmenter l'offre de services des transports en commun et plus particulièrement vers la gare de Waremme ;
- Oser la réflexion de sens uniques là où la possibilité existe, en partenariat avec les riverains soucieux d'une meilleure mobilité, d'une vitesse et d'un stationnement adaptés ;
- Poursuivre les investissements en matière d'achats de radars préventifs signalant la vitesse à laquelle on roule ;
- En partenariat avec l'ensemble des communes de l'arrondissement de Huy-Waremme, poursuivre l'idée braivoise de réaliser un réseau de bornes électriques permettant l'utilisation de la voiture électrique♦;
- Susciter l'utilisation du vélo électrique pour les déplacements entre villages et vers nos villes de proximité ;
- Poursuivre l'utilisation des « SOLITAXIS », si précieux pour les personnes âgées et isolées ;
- Aménager des zones de parking équipées de bornes pour les vélos électriques à proximité des lieux de travail et des liaisons de transports en commun ;
- Favoriser le co-voiturage en créant un site internet dédié aux offres et demandes des habitants ;
- Equiper, en partenariat avec les services régionaux, des passages sécurisés pour piétons sur les grands-routes bordant notre entité et réduire la vitesse à 50Km/H dans les zones bâties.

3^e outil : l'habitat « bas-carbone ».

L'accroissement du nombre d'habitants, le rajeunissement de notre population braivoise et une espérance de vie en augmentation induira des besoins nouveaux en termes de logements et de services. Par ailleurs, le prix du logement, des transports et de l'énergie auront un impact fondamental sur le choix des habitations et de leur localisation. A cette analyse, s'ajoutent l'impact des politiques à mener pour réduire les gaz à effets de serre et la volonté de sauvegarder l'aspect bucolique et le charme de nos villages.

Afin de réussir ces nouveaux défis d'urbanisation et d'aménagement de notre territoire, le Collège Communal propose :

- La finalisation le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) ;
- D'imposer strictement dans le cadre des lotissements, l'intégration d'aires de jeux, terrains multisports, pistes cyclables, radars préventifs mais également d'imposer une étude d'incidence complémentaire sur les inondations et coulées de boues ;
- De créer de nouvelles zones inondables en partenariat avec le privé dans le but de préserver encore mieux nos quartiers♦;
- La plantation d'arbres remarquables et de haies aux limites de chaque village de l'entité ;
- De poursuivre la politique en matière de bâtiments inoccupés afin de maintenir une offre de logements décentes, abordables et durables tout en supprimant les chancre ;
- De maintenir la collaboration avec L'Agence Immobilière Sociale (AIS) de Hannut afin d'augmenter notre offre locative de logements ;
- D'inviter les nouveaux candidats bâtisseurs ainsi que les actuels résidents à intégrer dans leur projet de construction les critères « bas-carbone » suivants.
- Placement de fenêtres à double vitrage et de volets. .
- Les allées seront fabriquées à partir de matériaux perméables. -Les plantes du jardin seront choisies en fonction de leur résistance à la sécheresse. Les haies composées d'essences locales offriront le gîte et le couvert à toute notre faune. Le retour aux jardins potagers fera également l'objet d'une forte sensibilisation.
- Les maisons seront surélevées de manière à éviter les inondations en cas de pluies torrentielles.
- L'installation de pompe à chaleur sera fortement recommandée.
- La plantation d'arbres fournira l'ombrage et l'implantation d'une pièce d'eau apportera un drainage supplémentaire.
- Les eaux de toiture seront récupérées pour l'alimentation des douches, des WC et des jardins.
- Une intégration de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques amènera l'autonomie énergétique nécessaire aux besoins familiaux
- Une isolation adéquate sera également recommandée.

4^e outil : Les Services à la Population.

La notion de service à la population doit continuer à faire l'objet d'une attention toute particulière dans notre commune. Le Collège communal continuera à améliorer l'offre des services par :

- Une décentralisation de certains actes administratifs pour les personnes en difficulté de déplacement ;
- Le déneigement des allées de particuliers, par le personnel communal, chez les personnes nécessitant des soins de santé ;
- L'ouverture du service population les lundis et mercredis en début de soirée ainsi qu'un samedi matin/mois ;
- La création d'un service citoyen « COMMENT VA MON VOISIN ? », permettant de tisser des liens intergénérationnels et ainsi créer un réseau de « citoyens en visite » ;
- Le développement des nouvelles technologies : connexions internet à installer dans tous les lieux publics et formulaires communaux en ligne ;
- L'aide apportée pour compléter sa feuille de contributions ;
- La création d'un Echevinat de la communication et l'engagement d'un agent communal chargé de la communication en vue d'informer au mieux tous les citoyens des nombreuses actions et manifestations dans la commune ;
- La poursuite du bulletin communal et son implication citoyenne ;
- La transmission d'« infos citoyennes » par mail et par public cible (ex : agenda du sport semaine/semaine) ;
- Le recours aux « gardiens de la paix », agents civils prévus pour aider nos services de police à mieux contrôler les incivilités et en vue de mieux sensibiliser au respect d'autrui ;
- La continuité des aides octroyées au monde associatif par le prêt de matériel et l'octroi de subventions aux comités ;
- La poursuite des plans « canicules » et « grands froids » en partenariat avec le Service régional d'incendie (SRI), service qui retiendra également toute notre attention suite à la réforme des zones de secours ;
- L'organisation de soirées d'informations citoyennes (égouttage, vols, mobilité, travaux..).

5^e outil : Les Actions Sociales :

Afin de garantir une vie décente pour tout un chacun, notre CPAS a déjà pris bon nombre d'initiatives qui nous appartient de maintenir et de renforcer en♦ :

- Accompagnant les personnes touchées par le surendettement ;
- Stimulant les allocataires sociaux à retrouver le chemin du travail par un programme actif de formation et de réinsertion professionnelle ;
- Augmentant l'offre de logements locatifs en partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale de Hannut ;
- Améliorant, encore et toujours, les collaborations et les synergies avec l'Administration afin de réaliser des économies d'échelle ;
- Soutenant les travaux d'intérêt général dans le cadre des peines alternatives ;
- Mettant en place l'organisation d'un SEL (système d'échange local), permettant des échanges de services entre habitants et ainsi encourager la solidarité locale ;
- Luttant contre les discriminations à l'égard des personnes handicapées ;
- Poursuivant le service des repas et de la bibliothèque à domicile ;
- Perpétuant l'utilisation croissante de nos « Solitaxis » ;
- Créant un service « d'infirmerie sociale » ;
- Organisant des journées « santé » axées sur la prévention ;
- Octroyant une aide « mazout » complémentairement à l'aide fédérale ;
- Luttant, en collaboration avec les services de police, contre la maltraitance et les violences intrafamiliales ;

6^e outil : La citoyenneté et la Cohésion Sociale :

La citoyenneté et la cohésion sociale correspondent à la réflexion permanente que nous devons mener afin d'assurer le bien-être et l'émancipation de toute notre population. Au-delà des droits fondamentaux, (logement décent, environnement sain, aide sociale, protection de la santé, emploi), l'épanouissement culturel et citoyen doit permettre, à chacun, de participer activement à la vie de notre commune et d'y être reconnu. Cette note de politique générale s'inscrit :

En matière d'enseignement Afin de garantir la qualité de notre enseignement comme instrument d'émancipation, il faut :

- Un apprentissage orienté vers la découverte de notre milieu de vie et de notre environnement ;
- Le maintien, sur fonds propres, de l'apprentissage d'une seconde langue dès la 3^{ème} maternelle ; Des actions responsabilisant les enfants au développement durable à l'école : utilisation d'un wattmètre pour évaluer les consommations et les économies d'énergie ; tri sélectif ; réalisation de potagers et participation des enfants à l'écriture des menus scolaires, équilibrés et confectionnés avec des produits locaux, respectueux des ressources naturelles ;

- Maintien de l'accueil extra-scolaire en synergie avec tous les réseaux et adaptation du service pour en maîtriser les coûts ;
- Intégrer une remise à niveau pour nos élèves en difficultés en s'associant à des structures existantes comme « échec à l'échec » et en favorisant les modes de déplacements doux ;
- Eduquer nos enfants aux nouvelles technologies (tableaux interactifs, tablettes tactiles)
- Elaboration d'un plan d'accompagnement pour nos élèves dyslexiques ;
- Participation du bourgmestre et des échevins à l'éveil citoyen de nos plus jeunes et à la remise officielle des bulletins ;
- Poursuivre les investissements améliorant la qualité des bâtiments scolaires et visant à réduire les coûts de fonctionnement ;
- Chercher de nouvelles synergies avec l'ensemble des réseaux scolaires de l'entité en vue d'économies d'échelle.

En matière culturelle :

- Etendre l'offre culturelle par une sensibilisation à l'apprentissage du wallon (théâtre) et la poursuite des ateliers permanents (écriture, djembé, flamenco, rock...) ;
 - Etudier la faisabilité d'une école de musique rassemblant tous les musiciens braivois (ateliers rock, fanfare, école d'accordéon, djembé, jazz...) et la possibilité pour des groupes de répéter dans un lieu équipé à cet effet ;
 - Promouvoir nos jeunes musiciens lors des Music All Braives et susciter des échanges entre la fanfare de Braives et d'autres fanfares étrangères ;
 - Poursuivre le jumelage avec nos amis de Void-Vacon et stimuler les échanges entre les jeunes générations ;
 - Organiser un concours «jeunes talents ADOS braivois » (dessin, musique, écriture...) ;
- Associer les aînés et les jeunes à la programmation culturelle et à de nouvelles attentes (excursions, loisirs, mobilité, santé, bénévolat et participation active dans le monde associatif...) ;
- Extension des services de proximité du réseau de lecture publique pour : prêt de livres à domicile, prêt d'ouvrages récents en phase avec l'actualité, consultation des catalogues informatisés, recherche documentaire pour étudiants, initiation aux nouvelles technologies et facilités d'accès à l'espace numérique de la gare de Braives, soutien au comité de lecteurs et collaboration aux heures du conte ;
- Maintien des Music All Braives, des fêtes du Patrimoine, des ballades braivoises... ;
- Inciter au co-voiturage pour les déplacements culturels ;
- Promouvoir l'utilisation de gobelets réutilisables pour les manifestations publiques ;
- Mise à disposition gratuite d'un local public pour le stockage de matériel « associatif » et acquisition de matériel complémentaire ;

En matière citoyenne

- Promouvoir une citoyenneté participative, critique et responsable en conservant des commissions citoyennes telles que la CCAT (commission consultative d'aménagement du territoire), la CLDR (commission locale de développement rural), la CCCA (commission consultative communale des aînés), le CJE (conseil des jeunes pour l'environnement), SEM (sports éducation Mehaigne) ou encore le conseil culturel ;
- Rendre le citoyen conscient de ses droits et de ses devoirs par une sensibilisation adéquate et le rappel du code de la ruralité et du bien-vivre ensemble ;
- Une attention particulière sera portée au niveau des cultes et laïcité afin que chaque braivois se sente reconnu.
- Renforcer les liens entre les citoyens en incitant à l'organisation de la fête des voisins et en organisant de nouvelles soirées « jeux de société » visant à éviter l'isolement des personnes ;
- Inscrire notre commune au réseau « territoires de la mémoire » en rappelant notre attachement à la démocratie, en combattant l'inacceptable et en encourageant toute action de sensibilisation, principalement vers les plus jeunes, aux dangers du racisme, de la xénophobie et de la résurgence du fascisme. Le centième anniversaire de la première guerre mondiale sera fêté comme il se doit dans notre commune et sera l'occasion d'emmener nos jeunes visiter des camps de concentration comme Auschwitz ;
- Accueillir comme il se doit les nouveaux habitants au travers d'une visite guidée de la commune en y associant la présence de représentants des comités associatifs locaux ;
- Associer les personnes les plus fragilisées à la réalisation d'un potager commun et répondre ainsi aux objectifs suivants : devenir autonome dans les services des repas de collectivité, créer de l'emploi local, diminuer l'impact de l'alimentation sur l'environnement et consommer des aliments sains de chez nous ;
- Maintenir les fêtes commémoratives, les noces d'or et de diamant, les primes de naissance ;

En matière sportive : La législature 2012-2018 sera de nouveau une législature tournée vers le sport, vecteur essentiel de la cohésion sociale et du bien-être. Le Collège Communal entend poursuivre son action par :

- La réalisation du projet d'extension du hall des sports de Fallais, projet unanimement soutenu par le Conseil communal et en attente de subsides de la région wallonne ;
- L'aide octroyée aux clubs de football pour la tonte des terrains de Braives et de Fumal ;
- L'accompagnement de notre agent du sport en appui de tous les clubs sportifs ;
- La réalisation du livret du sport, outil devenu indispensable pour les familles braivoises ;
- L'étude de faisabilité d'un parcours VITA le long du Ravel ;
- L'ambition de réunir les plus et les moins valides lors d'organisations sportives récurrentes ;
- L'aménagement du local colombophile à Latinne.

L'Emploi Local

Depuis quelques années, le taux de chômage a sensiblement diminué à Braives. La crise actuelle nous invite à poursuivre les actions permettant la création de nouveaux emplois tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Soutenir l'emploi local sera une priorité pour cette nouvelle mandature. C'est ainsi que le Collège Communal valorisera

:

7^e outil : l'Emploi de service de Proximité.

Pour créer et maintenir l'emploi à Braives, nous proposons différentes pistes :

- La création d'une crèche au centre de Braives ;
- La mise en place d'une Maison Multiservices : atelier de couture, service de petits travaux domestiques, brico-dépanneur,... ;
- L'aide aux indépendants et futurs indépendants par des séances d'information réunissant fiscaliste, comptable, notaire et autres intervenants ;
- Création d'un forum « relais emploi » ;
- Organisation d'une journée locale de rencontre employeurs et demandeurs d'emploi ;
- Soutien actif au secteur associatif local (MMER, Centre Culturel, SEM,...) ;

8^e outil : la zone de développement économique.

En partenariat avec la SPI+, le Collège Communal finalise la création d'une zone de développement économique sur le site de l'ancienne gare d'Avennes. Cela permettra à des PME locales et à de nouvelles entreprises de s'installer à Braives et ainsi générer de l'emploi local. Ce projet s'intégrera durablement à notre tissu rural, égouttera le quartier et embellira l'ensemble du site de l'ancienne gare d'Avennes.

9^e outil : le Tourisme diffus :

A l'opposé du tourisme de masse, le tourisme diffus, orienté vers la découverte de la nature reste une opportunité de création d'emplois à Braives. Les investissements et les projets réalisés en la matière doivent avant tout servir notre population et permettre ensuite d'accueillir d'autres publics.

Partenaires essentiels de ce développement, les nombreux restaurants et gîtes de notre territoire, offrant un accueil de qualité, nous invitent à poursuivre et à mettre en œuvre :

- Une promotion ciblée et efficace organisée par la Maison du Tourisme ;
- La mise en place d'un label « Parc Naturel » ;

10^e outil : Le Village du Saule :

La Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural (MMER) , en plus d'être spécialisée dans la sensibilisation et la conservation des zones humides, a développé depuis 2010, un magnifique projet de parcours du saule ouvert au public depuis juillet 2012. Cet espace, ludique et didactique, référence unique en région Wallonne, deviendra un centre de formation à la gestion des berges de cours d'eau. Le parcours du saule, l'étang de l'école de pêche, le centre d'hébergement et la « Franche Taverne seront soutenus par le Collège Communal pour défendre l'emploi à Braives.

Hosdent devient le « village du saule », hameau qui relie les bâtiments remarquables à un environnement exceptionnel. Les habitants de Hosdent y sont aussi le moteur de diverses créations en tressage, plantations, ...

L'Environnement au cœur de ma commune.

La qualité de notre environnement est l'atout majeur de Braives, le collège Communal s'engage pour :

11° outil : l'Avenir de l'Agriculture :

- Renforcer le dialogue avec nos 50 amis agriculteurs, gestionnaires de 75% de la superficie de notre commune, au travers des commissions locales telles que la CCATM, le PCDN et le plan Pluies ;
- Aider le secteur à se diversifier par des partenariats public-privé comme le déneigement des voiries ou l'entretien des avaloirs ;
- Elaborer des projets de valorisation des déchets verts par la bio méthanisation dans le cadre de Leader+ en produisant de la chaleur et de l'électricité au service du citoyen ;
- Continuer le programme de lutte contre l'érosion et les inondations dans le cadre de la réalisation du « plan pluies » en partenariat avec les propriétaires et les agriculteurs. Plantations de haies ; construction de digues et de tourbières enherbées sont au programme des futurs aménagements ;
- Inviter nos écoles à visiter nos fermes, véritables lieux de pédagogie.

12° outil : Sauver nos villages et leurs paysages :

- Réaliser une charte paysagère à l'échelle du parc Naturel, véritable outil d'intégration de l'espace bâti au sein du patrimoine naturel d'exception qu'est notre territoire du Parc Naturel. Cet outil est primordial pour la sauvegarde de nos paysages ;
- Urbaniser de manière réfléchie pour que Braives reste un village agréable à vivre. Nous devons penser le développement de Braives pour les 30 à 50 prochaines années. Nous sommes opposés aux constructions d'immeubles à appartements en élévation et privilégions les constructions conformes au patrimoine bâti existant. Les projets de lotissement seront toujours de plus en plus contraignants et nous nous engageons à ne pas les promouvoir ;
- Introduire des prescriptions environnementales dans les permis d'urbanisme telles que la performance énergétique, l'utilisation rationnelle du sol, la convivialité entre l'espace public et privé, la compacité, la densité et l'orientation de l'habitat, ... ;
- D'intégrer les plantations d'éléments végétaux dans les demandes de permis. L'obtention d'un nouveau permis de construire sera assortie d'une convention « planteur d'arbres » garantissant ainsi l'aspect bucolique de nos villages ;
- L'organisation annuelle d'un « marché de l'arbre » et d'un « marché aux fleurs » valorisant les espèces locales en partenariat avec la Maison du Parc Naturel ;
- Le Collège Communal maintiendra sa défense du paysage en interdisant les éoliennes sur le territoire de Braives. Elle veillera aussi à ne pas se laisser « encercler » par différents parcs éoliens.

13° outil : les travaux communaux :

Le maintien du bien-être dans nos villages passe aussi par l'entretien de ses voiries, de ses bâtiments publics et de ses cimetières. Une hiérarchisation et une planification des travaux de voirie sur 6, voire 12 ans est indispensable pour une bonne efficacité. Un cadastre précis de l'état des routes a été établi et sera mis à jour annuellement. Les investissements seront réalisés en tenant compte de notre agenda 21 local et des critères de développement durable.

Dans cet objectif, le Collège Communal s'engage à :

- Établir un référencement GPS et une cartographie des avaloirs, égouts, raccordements aux égouts, caniveaux pour une gestion d'entretien et de réparation d'autant plus performante ;
- Sous-traiter au privé les raccordements particuliers aux égouts ;
- Répondre aux objectifs de Kyoto en équipant le parc automobile communal d'au moins 20% de véhicules électriques ;
- S'équiper en petit matériel électrique (souffleurs, tronçonneuses,...) ;
- Former les chauffeurs à une conduite économique ;
- Acquérir un nouveau camion et un nouveau car communal ;
- Equiper notre service environnement d'un matériel adapté aux exigences d'une gestion différenciée, soucieuse du respect de notre environnement ;
- Poursuivre le partenariat avec les agriculteurs pour le déneigement ;
- Étudier le développement de parkings pour les voitures de riverains ou de camions en partenariat avec le secteur privé ;
- Poursuivre l'entretien des ruisseaux de compétence communale suivant la planification établie depuis quelques années ;
- -Collaborer activement à la finalisation des objectifs du Contrat Rivière Mehaigne et à consolider les berges grâce aux techniques végétales et au savoir de la MMER.
- -Les bâtiments publics continueront à faire l'objet d'économies d'énergies grâce aux actions suivantes :
 - -Optimalisation des installations de panneaux photovoltaïques ;
 - -Finalisation de l'étude et mise en œuvre d'un nouveau système de chauffage pour les écoles et le Hall des sports de Fallais (pompes à chaleur) ;
 - -Recherche et mise en pratique de toutes mesures d'économie d'énergie et de production, au travers d'une charte de gestion responsable des bâtiments publics.

En matière d'égouttage, nous continuerons à équiper les rues où l'habitat est le plus dense. Le Collège communal défendra avec fermeté la construction de la station d'épuration de Hosdent dans les meilleurs délais.

Le patrimoine dans nos villages est qualifié d'exceptionnel. Pour sa sauvegarde et sa mise en valeur, nous vous proposons les actions suivantes :

- En collaboration avec Leader+, confier aux entreprises locales la rénovation du petit patrimoine ;
- Créer une cellule citoyenne chargée à la fois d'identifier les éléments du patrimoine et d'aider les particuliers dans les démarches de conservation ;
- Organiser un « Tour des Châteaux, Fermes et Moulins Braivois » ;
- Mise en évidence de la chaussée romaine dans le cadre du projet Interreg « VIAE ROMANAE » et valorisation de packages alliant HORECA, hébergement, activités nature et découvertes ;
- Aider à la reconversion des bâtiments de ferme ;
- Création d'une bibliothèque d'archives braivoises ;
- Classement de l'église de Fumal.

Les cimetières feront l'objet d'une attention particulière portant sur :

- Le fleurissement des pelouses de dispersion ;
- La création d'un mur du souvenir dans les différents cimetières pour les défunts incinérés ;
- Leur entretien en gestion différenciée visant à l'aménagement de cimetières « fleuris ».

14^e outil : le Plan Communal de Développement de la Nature.

La nature ne s'arrête pas aux réserves naturelles ou aux domaines publics. Elle est partout, dans nos jardins, le long des routes, dans les cours ou même sur les toits. La protection de la nature passe aussi par la gestion rationnelle des déchets. Le PCDN est le moteur de notre biodiversité et le Collège communal s'engage à :

- Planter des haies pour améliorer le maillage écologique ;
- Augmenter les surfaces de prés fleuris pour maintenir les insectes et surtout les abeilles et ainsi conserver notre statut de commune « MAYA » ;
- Étendre le fauchage tardif favorisant ainsi la biodiversité et les économies de carburant ;
- Entretenir les espaces publics en gestion différenciée pour des cœurs de villages bien entretenus et des liaisons plus naturelles ;
- Réaliser le guide du Braivois respectueux de l'environnement ;
- Poursuivre les aménagements d'espaces publics en tressage de saule ;
- Étendre le potager bio pour fournir les cuisines de nos écoles ;
- Garder les actions en faveur du compostage, du broyage à domicile et des encombrants ;
- Impliquer le conseil des jeunes de l'environnement et nos écoles dans des projets liés au PCDN ;

- Offrir des poules pour diminuer les déchets, des semences potagères ou des plants de haies aux nouveaux habitants ;
- Favoriser l'achat de matériel de compostage ;
- Intégrer la gestion durable des déchets dans tous les achats communaux ;
- Insuffler auprès d'Intradel, notre gestionnaire de déchets, l'idée d'octroyer des filets de protection pour remorques et ainsi éviter les déchets « volants » sur le chemin du parc à containers ;

15° outil : Le Parc Naturel et les projets communaux.

Le Parc naturel est une plus-value pour notre commune. La ferme de la Grosse Tour, superbement rénovée grâce à l'action soutenue des 4 communes du Parc, abrite la Maison du Parc Naturel et la Maison du Tourisme. L'Entente Communale participera à cette nouvelle dynamique en :

- Poursuivant la programmation LEADER+ et plus particulièrement
- La valorisation de l'énergie hydraulique de nos cours d'eau en collaboration avec la fédération des pêcheurs
- La réalisation de la charte paysagère sur tout le territoire du Parc Naturel ;
- L'objectif « Bonne Gouvernance », impliquant l'ensemble des acteurs du parc (communes, ADL, tourisme, culture...) dans un objectif commun d'intérêt général pour les habitants de nos villages ;
- Poursuivant le projet d'extension du territoire du Parc et en y associant notre village de Tourinne-la Chaussée ;
- Fédérant des actions communes comme celle de transformer les talus de tous les villages du parc en magnifiques zones fleuries ;

16° outil : La Politique liée au développement rural.

Braives s'inscrit depuis longtemps dans une volonté de durabilité. Après avoir approuvé l'Agenda 21 local (objectifs de Kyoto à notre niveau), nous avons voulu aller plus loin, en signant la Convention des maires en 2012.

Cette convention engage la commune à dépasser les objectifs, fixés par l'Union Européenne pour 2020, de réduction de 20% des émissions de Co2, d'augmentation de 20% de son efficacité énergétique et d'une production de 20% d'énergies renouvelables. Pour y arriver, la commune a posé sa candidature au projet POLLEC : Politique Locale Energie Climat.

Le Collège Communal respectera la Convention des Maires en mettant tout en œuvre pour, que tous ensemble, nous dépassions cet objectif des « 3 x 20% ».

Ces différents engagements, liens directs entre tous les projets communaux et les nombreuses actions privées, seront régulièrement mesurés et affichés de manière à sensibiliser le plus grand nombre de Braivois à devenir citoyen de sa planète.

17^e outil : des finances saines.

Afin de maintenir une gestion responsable, dynamique, empreinte de rigueur mais aussi d'originalité permettant de finaliser l'ensemble des objectifs décrits dans cette note de politique générale, le Collège Communal travaillera sur les outils financiers suivants :

- Un endettement stable grâce à des politiques planifiées et quantifiées dans le temps (Plan stratégique transversal) ;
- Des taux fixes préférés à des taux variables ;
- Le recours à des actions soutenues par des cofinancements régionaux (ex : PCDR subsidié à 80%) ;
- Une cellule « Ressources humaines » valorisant chacun des agents communaux dans son travail ;
- Des économies durables permettant à chaque euro économisé d'être réinvesti dans une nouvelle action, génératrice à son tour de nouvelles économies ;
- L'application du juste prix pour les services payants ;
- Une gestion réfléchie, durable évitant les risques d'erreurs et de dépenses inutiles ;
- La recherche ciblée d'aides financières provinciales, régionales, fédérales ou européennes (31 communes au soleil).

Chacun reconnaîtra à la lecture de cette note de politique générale que, « la page blanche » décrite en son début, l'est déjà beaucoup moins en sa fin.

Conscient de l'ambition de ces enjeux du futur, le Collège communal, sait combien l'appui de son administration et des citoyens sera important pour la concrétisation de cette note de politique générale.